



CRASSIER

CONSEIL COMMUNAL

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 16 juin 2011
PRESIDENCE : Monsieur Pascal Contegat

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

- Après étude du préavis municipal N°55/2011 qui nous propose :
l'acceptation des comptes de la bourse communale au 31 décembre 2010
- Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Après lecture du rapport de la commission de gestion

L'assemblée décide par

28 OUI - 0 NON - 0 ABSTENTION

- **D'accepter la dépense supplémentaire de Fr. 8'112.20 concernant l'investissement du parking de la Rte de la Rippe**
- **D'accepter les comptes de la bourse communale 2010 tels que présentés.**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 16 juin 2011.

Le Président :
Pascal Contegat



La Secrétaire :
Yvette Freléhoux